

Licence canonique en théologie - spécialisation en histoire de l'Eglise

Informations générales

Nature de la formation

Diplôme canonique / ecclésiastique

Niveau de recrutement

Bac + 5

Conditions d'admission

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de formation

Paris

Stages

Non

Frais d'inscription

De 3 650 à 2 530 € par an

[En savoir plus](#)

Accessible en

[Formation continue](#)

Modalités

[Temps plein](#)

Langues d'enseignement

Français

Et après ?

[Poursuites d'études](#)

Présentation

Le cursus de Licence canonique de théologie forme les étudiants qui se destinent en priorité à des missions d'enseignement ou de recherche en théologie.

Ils y développent leur maîtrise d'un ensemble de savoirs et de méthodes de recherche leur permettant de s'orienter dans les divers corpus théologiques afin de produire un discours personnellement assumé dans la tradition catholique.

Objectifs

Le deuxième cycle de théologie conduit à la licence canonique de théologie, couramment appelée master de théologie.

La spécialisation en théologie patristique et histoire ecclésiastique :

- propose une formation méthodologique et théologique – tout en tenant compte des aspects philologique, philosophique et historique – permettant aux étudiants la découverte et la lecture des textes des Pères de l'Église ainsi que la préparation à l'enseignement et à la recherche patristique
- forme l'étudiant à la méthodologie en histoire religieuse par la connaissance de l'histoire de la discipline, celle des principaux instruments de travail et le recours aux sources, de façon à le rendre apte à bâtir un cours d'histoire de l'Église et à mener une recherche historique de type scientifique.

International

Le premier semestre peut se passer à l'étranger selon les accords d'échanges internationaux de la Faculté (EBAF, Boston, Bangalore, etc.).

Admission

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 5

Formation(s) requise(s)

Etre titulaire d'un Baccalauréat canonique de théologie avec mention BIEN (*Cum laude probatus*).

Candidats non titulaires du Baccalauréat canonique de théologie ou l'ayant obtenu avec une mention insuffisante : admission dérogatoire possible en vertu du principe de valorisation des acquis de l'expérience antérieure, et sous condition de succès à la fin de la première année.

Modalités

Temps plein

Conditions d'admission

Les clercs ou religieux(es) ne peuvent être inscrits qu'avec l'accord écrit de leur Ordinaire ou Supérieur(e), où est explicité le projet de formation relatif à la mission d'études.

Chaque candidat rencontre l'un des membres de la direction du cycle pour établir le contrat d'études et pour la délivrance de l'autorisation d'inscription. L'inscription dans le cursus choisi n'est confirmée qu'à l'issue d'un entretien avec le responsable de la spécialité.

L'admission définitive est soumise à la Commission des Licences canoniques de la Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses, dont la décision est souveraine.

Frais d'inscription

De 3 650 à 2 530 € par an

Pour s'adapter aux possibilités de chacun, les droits d'inscription sont progressifs. Plus d'informations sur notre page dédiée...

Programme

Enseignements

- **Cours spécialisés**
 - Interprétation des Écritures par les Pères de l'Église
 - Histoire de l'Église et historiographie
 - Histoire de la fondation des Églises hors d'Europe
 - Histoire et théologie XIXe et XXe siècles
- **Ateliers**
 - Recherche en archives

Méthodes pédagogiques

Lectures

- **Séminaires interdisciplinaires**

La théologie de la grâce dans l'histoire, à partir de quelques auteurs de l'époque patristique et de la première modernité (XVIe-XVIIIe siècles)

Le Temps chez les Pères de l'Église : un regard théologique et historique

Enseigner l'Histoire de l'Église

Mystères païens et Mystère chrétien

Recherches sur les écritures missionnaires : Histoire, théologie, philosophie

Rythme

30 à 40 h hebdomadaires (enseignements et travail personnel)

4 Unités d'enseignements (120 crédits ECTS)

- se former dans sa spécialité (36 crédits)

- élargir sa culture théologique (32 crédits)

- intégrer l'interdisciplinarité (12 crédits)

- rédiger un mémoire de spécialité (44 crédits)

La 1re année est articulée autour de plusieurs axes :

Bases de la recherche appliquée en théologie, fondements et outils de la réflexion théologique.

Les enseignements sont donnés sous forme de :

- séminaires
- cours
- sessions
- laboratoires
- tutorat
- cours de langues bibliques, anciennes et modernes
- conférences de méthode
- colloques et journées d'études.

Participation à des ateliers et cours spécifiques.

Les séminaires de théologie (qui abordent des problématiques plus générales) sont une opportunité pour les étudiants de participer activement et de s'initier à la recherche.

Les ateliers

(orientés vers les méthodes et problématiques spécifiques des différentes spécialités) sont des lieux de confrontation des travaux des étudiants ; la lecture en groupe des travaux de chacun forme une véritable école d'exégèse par la pratique.

L'année de M1

se conclut par la soutenance d'un mémoire de M1 (25 à 30 pages) qui permet à l'étudiant de définir et d'initier la rédaction du mémoire final.

La 2^{de} année comprend :

- un ou deux séminaires de recherche ;
- des cours de théologie ;
- les ateliers de spécialité qui forment à la recherche, à l'élaboration d'un enseignement, à la rédaction du mémoire ;
- le travail de fin d'études, adapté en fonction de l'orientation choisie, et préparé sous la direction d'un enseignant.

L'étudiant doit faire ses preuves dans la production d'un discours en théologie personnellement assumé dans la tradition catholique, ce qui le conduit à la rédaction d'un mémoire de 80 à 100 pages. Il donne lieu à une soutenance publique.

Le premier semestre peut se passer à l'étranger selon les accords d'échanges internationaux de la faculté (EBAF à Jérusalem, Boston, Bangalore, etc.).

Pour les 2 années, l'étudiant bénéficie de :

- cours optionnels sans validation qui sont déterminés en concertation avec le directeur lors de la mise au point du contrat d'études
- compléments méthodologiques qui accompagnent l'étudiant au cours de l'année
- colloques et journées d'études des différents centres de recherche spécialisés du *Theologicum*
- la vie de la communauté étudiante avec des propositions de rencontres, de temps forts et de visites organisées par le bureau des élèves

Modalités d'évaluation

Le grade de «Licence canonique de théologie» est attribué par le «Jury des Licences canoniques du *Theologicum* – Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses», après examen de l'ensemble du dossier du candidat et du mémoire soutenu. Ce jury se réunit en trois sessions par an (juillet, novembre et février) sous la présidence du Doyen de la Faculté et décide de la mention attribuée au diplôme. Celle-ci ne correspond pas à une moyenne des notes, mais à une évaluation globale du dossier de l'étudiant et du mémoire, celui-ci ayant une place prépondérante.

Débouchés

Année post-bac de sortie

Compétences visées

- Avoir acquis la capacité à maîtriser un ensemble relativement complexe de savoirs et de méthodes de recherche.
- Organiser l'investigation méthodique des sources de sa recherche et en présenter les résultats selon une argumentation cohérente.
- Développer une capacité d'enseignement, de formation, d'expertise dans une discipline spécifique de la théologie.
- Être rendu apte à devenir un acteur compétent au sein des nombreux services de l'Église et pour la société.

Poursuites d'études

- poursuite en Doctorat pour se consacrer à la recherche
- approfondissement personnel ou professionnel (ressources humaines, éthique, dialogue, patrimoine, santé, etc.)

Faculté ou Institut de rattachement

THEOLOGICUM, Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

Contact

Secrétariat du Département Théologie patristique et histoire ecclésiastique :

Marie-Hélène Proffit : 01 44 39 52 53 • [email](#)



22.23.24
OCT 2019

Inscription obligatoire
→ www.icp.fr/nous-rencontrer

Testez la fac

Vis ma vie d'étudiant de l'ICP